

Formulaire supplémentaire à la demande d'offre Zurich assurance responsabilité civile professionnelle pour avocats et notaires

Si, dans le texte ci-après, seul le genre masculin est employé pour les dénominations de personnes dans le but de faciliter la lecture, celui-ci sous-entend néanmoins toujours les personnes de sexe féminin.

Veillez répondre à toutes les questions. Les informations recueillies sont nécessaires pour l'évaluation du risque et le calcul de la prime. Vos réponses constituent la base légale de cette estimation.

1. Extensions de couverture souhaitées à l'assurance des études/des avocats/des notaires

Activité de liquidation étendue

Liquidateur selon le CO/CC

Oui Non

Liquidateur, administrateur ou administrateur extraordinaire de faillite de sociétés ouvertes au public¹⁾ et d'entreprises multinationales²⁾

Oui Non

Quelles personnes effectuent des liquidations selon le CO/CC ou acceptent des mandats de liquidateur, d'administrateur ou d'administrateur extraordinaire de faillite de sociétés ouvertes au public¹⁾ et d'entreprises multinationales²⁾?

Nom et prénom

Formation

Pratique professionnelle de/à

CV inclus

Conseil fiscal étendu

Conseiller fiscal de sociétés ouvertes au public¹⁾ et d'entreprises multinationales²⁾

Oui Non

Quelles personnes fournissent des conseils fiscaux aux sociétés ouvertes au public¹⁾ et entreprises multinationales²⁾?

Nom et prénom

Formation

Pratique professionnelle de/à

CV inclus

¹⁾ Sociétés ouvertes au public: On entend par sociétés ouvertes au public les sociétés qui
a) ont des titres de participation cotés en bourse;
b) qui sont débitrices d'un emprunt par obligations;
c) dont les actifs ou le chiffre d'affaires représentent 20% au moins de ceux/celui des comptes de groupe d'une société remplissant l'un des critères a) ou b).

²⁾ Entreprise multinationale: Une entreprise, ayant son siège principal en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein, est qualifiée en tant que multinationale, lorsque une partie considérable de son chiffre d'affaires est réalisé au moyen d'entités étrangères. Les chiffres d'affaires générés en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein ne sont pas considérés comme réalisés à l'étranger (respectivement, ne sont pas pris en compte réciproquement).

2. Activités supplémentaires à assurer dans l'assurance des études/des avocats/des notaires

Pour chaque groupe professionnel, veuillez indiquer ci-après la répartition des postes en pourcentage dans les catégories de personnel mentionnées.

Propriétaires/associés/ partenaires/responsables de mandats/conseillers: Les propriétaires, associés, partenaires, responsables de mandats sont tous les associés du preneur d'assurance et des entreprises coassurées. Les conseillers sont des personnes physiques dont le rôle est de conseiller le preneur d'assurance et les entreprises coassurées et qui sont intégrées à l'entreprise.

Personnel qualifié: Les personnes qualifiées sont des personnes physiques qui, dans le cadre d'une relation contractuelle de travail et en vertu de leur formation et de leur expérience, exercent avec beaucoup d'autonomie une activité au service du preneur d'assurance ou des entreprises coassurées.

Personnel administratif (personnel qualifié instruit et surveillé): Les personnes qualifiées administratives (personnes qualifiées instruites et surveillées) sont des personnes physiques qui travaillent pour le preneur d'assurance ou l'entreprise coassurée dans le cadre d'une relation de travail contractuelle et ne disposant pas de la même autonomie que le personnel qualifié.

Groupes professionnels assurables (veuillez cocher les groupes professionnels souhaités)	Propriétaires/associés/ partenaires/responsables de mandats/conseillers	Personnel qualifié	Personnel administratif (personnel qualifié instruit et surveillé)
<input type="checkbox"/> Fiduciaires	en %	en %	en %
<input type="checkbox"/> Fiduciaire dans la Principauté du Liechtenstein	en %	en %	en %
<input type="checkbox"/> Conseiller fiscal	en %	en %	en %
<input type="checkbox"/> Comptable	en %	en %	en %
<input type="checkbox"/> Agent fiduciaire en affaires immobilières	en %	en %	en %
<input type="checkbox"/> Gérant d'immeubles	en %	en %	en %
<input type="checkbox"/> Expert-comptable/réviseur	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Conseiller d'entreprises	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Expert d'assurances pension	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Intermédiaire en assurances non lié ³⁾	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Conseiller de maîtres d'ouvrage et fiduciaire de maîtres d'ouvrage	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Gérant de fortune/conseiller en placement	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Distributeur de placements collectifs de capitaux	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Représentant de placements collectifs de capitaux étrangers	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Autres	en %	en %	Hors du champ d'application
<input type="checkbox"/> Pourcentage total des postes occupés par du personnel de secrétariat purement administratif en %			

Les stagiaires ainsi que les apprentis sont assurés sans prime et n'ont pas besoin d'être déclarés.

³⁾ Si la couverture est souhaitée au titre d'intermédiaire d'assurances non lié, veuillez communiquer sur une feuille annexe les informations suivantes:

- nom et numéro de registre de tous les intermédiaires autorisés par la FINMA/FMA;
- En cas de non-inscription au registre, avez-vous suivi une formation reconnue par la FINMA/FMA? Si ce n'est pas le cas, joindre la décision de la FINMA/FMA à l'issue des vérifications préalables à l'inscription au registre des intermédiaires;
- Le demandeur a-t-il signé un contrat de coopération avec Zurich?

Si les personnes à assurer doivent être nommément mentionnées dans la police, veuillez nous faire parvenir une feuille annexe sur laquelle vous ferez figurer le tableau ci-dessus.

Activité de révision étendue

Expert-comptable/réviseur d'entreprises, institutions ou collectivités qui sont soumises à la FINMA ou à la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) en tant qu'autorité de surveillance spéciale légale ou expert-comptable/réviseur de sociétés ouvertes au public¹⁾

Oui Non

Quelles personnes réalisent les activités de révision précitées?

Nom et prénom	
Formation/diplôme	
Numéro de registre ASR	
Pratique professionnelle de/à	
CV inclus	

3. Relations commerciales avec mandats aux Etats-Unis

Existe-t-il des relations commerciales avec des citoyens américains (personnes privées) ou des entreprises américaines (y compris filiales d'entreprise dont le siège est aux Etats-Unis)? Oui Non

Si oui:

Les prestations en matière fiscale sont-elles proposées aux personnes physiques et entreprises imposables aux Etats-Unis? Oui Non

Les déclarations d'impôt à l'attention des personnes physiques et entreprises imposables aux Etats-Unis sont-elles transmises aux Etats-Unis? Oui Non

Le chiffre d'affaires est-il réalisé à plus de 50% par des clients des Etats-Unis? Oui Non

4. Qualifications techniques/professionnelles

Veillez indiquer ci-après vos qualifications professionnelles ainsi que celles des autres propriétaires/associés/partenaires/responsables de mandats/conseillers ou veuillez joindre le CV de ces personnes:

	Nom et prénom	Position	Centre de formation/année de diplôme	Genre de diplôme ⁴⁾	Pratique professionnelle de/à
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					

⁴⁾ En l'absence de diplôme d'études supérieures/d'une haute école/d'autorisation officielle pour les activités à assurer, veuillez joindre un CV détaillé sur lequel figure la qualification obtenue pour l'activité/les activités à assurer ou l'expérience suffisante dans le domaine correspondant.

Agence Zurich (à remplir par l'agence)

Agence	<input type="text"/>	Conseiller	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>	VTG (PB1)	<input type="text"/>
NPA/lieu/canton	<input type="text"/>	PB2	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Vst.	<input type="text"/>

Dispositions finales et signature

Les réponses doivent être complètes et conformes à la vérité. Si le demandeur a omis de déclarer ou inexactement déclaré des éléments du risque importants, Zurich peut se départir du contrat et se libérer ainsi de son obligation de verser des prestations (art. 6 de la loi fédérale sur le contrat d'assurance, LCA).

En fournissant les indications figurant sur ce formulaire, la personne ou l'entreprise intéressée par une offre ne s'engage à aucune obligation contractuelle envers Zurich. Ces indications auront caractère obligatoire dès que la personne ou l'entreprise intéressée aura rempli et signé une proposition correspondante.

La/Les personne(s) soussignée(s) autorise(nt) Zurich Compagnie d'Assurances SA à traiter des données provenant de documents de proposition ou issues de l'évolution du contrat et à les transmettre dans la mesure nécessaire aux tiers participant au contrat, en Suisse comme à l'étranger, en particulier aux coassureurs et réassureurs, ainsi qu'aux entreprises appartenant au Groupe Zurich pour leur permettre de fournir d'autres prestations d'assurance. Zurich est en outre autorisée à demander tous renseignements utiles auprès de bureaux officiels ou de tiers, notamment en ce qui concerne l'évolution des sinistres jusqu'à ce jour. Cette autorisation est valable indépendamment de la conclusion du contrat. La/Les personne(s) soussignée(s) a/ont le droit d'exiger des renseignements sur l'élaboration des données la/les concernant.

Lieu, date:

Signature